

Septembre 2023

COMITÉ RÉGIONAL DES RETRAITÉ(E)S DU NOTARIAT SAVOIE DAUPHINÉ

Aux retraités de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie

Cher(e)s ami(e)s retraité(e)s,

L'équipe du Comité des Retraités vous propose pour l'année 2024 :

LES DOLOMITES et TYROL ITALIEN du 23 mai au 28 mai 2024

Pour découvrir et recevoir le programme complet de ce séjour de **6** jours, contactez Mme GOLLIET.

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription Selectour sont également disponibles sur le site internet de la CRPCEN dans l'espace Comités du Notariat → Savoie Dauphiné.

Le coût de ce voyage s'élève par personne, selon le nombre de participants, à :

Base 30/34 personnes : **1.565 €** - Base 35/39 personnes : **1.485 €** - Base 40/44 personnes : **1.410 €**

Supplément chambre individuelle : 80 €

Les versements sont échelonnés :

- | 495 €** à l'inscription (chèque encaissé à réception) et à envoyer au plus tard le **15 octobre 2023** ;
- | 495 €** au **2 février 2024** ;
- | le solde** en fonction du nombre de participants pour le **13 avril 2024 au plus tard**.

Nous vous remercions de retourner à Suzanne GOLLIET le **bulletin d'inscription ci-joint** avant le **15 octobre** accompagnés d'un chèque d'acompte de **495 €** et d'envoyer le 2^e acompte de **495 €** pour le **2 février 2024**. Le solde vous sera demandé pour le **13 avril 2024**.

Très amicalement et à bientôt le plaisir de vous voir ou revoir,

Le secrétaire, Joseph SBALCHIERO

272, Rue Cité de Champoulet
73600 – SALINS FONTAINE
Tél. 04 79 24 04 62
Port. 06 08 43 41 57
josbalchiero@sfr.fr

La secrétaire adjointe, Suzanne GOLLIET

4, Résidence Beauregard
74150 RUMILLY
Tél 09 54 45 31 25
Tél 06 88 55 04 65
chring@wanadoo.fr



Selectour

AYVAD VOYAGES

Dolomites et Tyrol Italien

Comité des Retraités du Notariat de Savoie

DU JEUDI 23 AU MARDI 28 MAI 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION -N° 5077

COORDONNEES

NOM : PRENOM :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL :portable.....

Email :

INSCRIPTION VOYAGE :

BASE 30/34 personnes : **1565 € / personne**

Base 35/39 personnes : **1485 € / personne**

Base 40/44 personnes : **1410 € /personne**

Hébergement en hôtel 3*, formule selon programme**

CHAMBRES – merci de cocher une case

Chambre Double - 2 personnes

Chambre Twin *- 2 personnes *Twin : chambre à 2 lits

A partager avec :

Chambre single – 1 personne avec supplément de 80 €

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 OCTOBRE

Acompte de 495€/personne demandé à l'inscription

Par chèque à l'ordre d'AYVAD VOYAGES

Par CB, sur simple demande par mail (production@ayvad-voyages.com) à l'agence

ECHEANCIER PROPOSE :

15/10/2023 : **495 €**

02/02/2024 : **495 €**

13/04/2024 : Solde (montant à reconfirmer selon le nombre définitif de participants et selon le type de chambre choisie : l'agence vous fera parvenir une facture de solde)

La réservation est effective après validation de la part de l'Agence de Voyage Ayvad Voyages.

Le Voyage, c'est Ayvad & Vous !

12 avenue Ganin | BP 14 | 74150 | RUMILLY

Tél : 04 50 01 03 23

17 route de Marsin | La Croisée des Routes | 74270 CHENE EN SEMINE

Tél : 04 50 01 88 99

Siège social : 20 rue Jean Moulin 74150 RUMILLY - SARL au capital de 18600 € - RC 971863 | SIRET 824.493.845.00013 - APE 7911Z - N° TVA FR 74 824 493 845 - Agence de Voyages IM 074 17 00 07.

www.ayvad-voyages.com



ANNULATION

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit, en fonction de la date de début de voyage.

En cas d'annulation d'un de vos participants vous seront retenus les frais suivants :

- plus de 60 jours avant la date de départ : l'acompte de 30% ne sera pas remboursé
- de 60 jours à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ 100% du montant du voyage

Important : Une franchise de 50 € et le montant de la prime d'assurance 60 € / personne ne sont jamais remboursés par la compagnie d'assurance.

Il ne pourra être prétendu à aucun remboursement si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur sa convocation, Ces faits s'analysant en une annulation à l'initiative du client.

Votre inscription vous engage à respecter les réglementations sanitaires, et ce même si ces dernières changent entre le moment de la réservation et le départ du voyage. Si les conditions sanitaires ne sont pas respectées, nous ne pourrions vous accueillir pour le départ du groupe. L'annulation sera donc considérée de votre fait, les conditions d'annulation indiquées plus haut seront appliquées et les prestations seront donc non remboursables.

Sur votre convocation de départ que vous recevrez 15 jours avant le départ vous seront précisées les conditions sanitaires à respecter durant votre trajet et durant votre séjour.

Je soussigné (nom, prénom) agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions d'inscriptions.

Date : Signature :